



UN **COMPOSTEUR**

DANS MON JARDIN, POUR
RÉDUIRE MES DÉCHETS

LE GUIDE DU COMPOSTAGE



LE COMPOSTEUR

Où l'installer?

Votre composteur doit être placé sur une surface plane, ni trop près de la maison (vous éviterez ainsi certains nuisibles ou de potentielles mauvaises odeurs), ni trop éloigné de celle-ci, afin de ne pas vous décourager d'aller vider votre bio-seau !

Choisissez un endroit un peu ombragé et suffisamment à l'abri du vent. Installez le composteur sur une terre désherbée, ce qui permettra de faciliter la circulation des organismes vivants entre la terre et la matière en décomposition.

Un guide de montage vous est fourni avec le composteur. Suivez les indications, et en 5 minutes votre composteur sera prêt à être utilisé !



LES OUTILS DU COMPOSTAGE

Les outils et équipements habituels du jardinier suffisent à pratiquer le compostage domestique :

- **le bio-seau** fourni par la Communauté de communes Coeur de Savoie, pour sélectionner les déchets de cuisine ou les autres déchets organiques ;
- **une fourche, un croc, un remueur ou un aérateur** pour brasser le compost ;
- **une brouette** pour transporter les déchets ou le compost ;
- **une serpe, une hache, une cisaille ou un sécateur**, pour réduire en petits morceaux les branches ou briser les déchets durs, voire un broyeur si la quantité à traiter le justifie ;
- **un grillage fixé sur un cadre** pour tamiser le compost mûr

LA TRANSFORMATION DES DÉCHETS ORGANIQUES EN COMPOST

L'apport de déchets se fait de manière régulière lorsque votre bio-seau est plein. Versez vos déchets et **pensez à brasser** les matières de temps à autre pour aérer le compost et ainsi accélérer la décomposition.

En effet, les déchets se décomposent en présence d'oxygène et d'eau, par l'action de micro-organismes décomposeurs (vers de compost, bactéries, champignons microscopiques...).

Soyez attentifs à l'aspect du compost et ajoutez de la matière lorsque nécessaire afin d'équilibrer le compost.

Pour obtenir la meilleure qualité possible de compost, vous pouvez retourner toute la matière 1 à 4 fois par an, et tamiser votre compost.

Après plusieurs mois de décomposition, on obtient ce que l'on appelle un compost mûr qui a une agréable **odeur de terre de forêt, une couleur foncée et une structure fine et grumeleuse.**

LES RÈGLES D'OR

Mélanger les matières

Pour faire un bon compostage il faut varier les déchets et mélanger des catégories opposées :

Les déchets plutôt carbonés...

Tailles, branches, paille, écorces, feuilles mortes, sciure, copeaux, herbes sèches, papiers, cartons, etc.
Seuls, ils se compostent très lentement.

... et les déchets plutôt azotés

Déchets de cuisine, tontes de gazon, pousses vertes, etc.
Ils se dégradent très facilement et ont tendance à pourrir (c'est notamment le cas des tontes de gazon).

Les déchets humides ...

Déchets de cuisine, tontes de gazon, pousses vertes, etc.
L'eau qu'ils contiennent est très utile au processus, mais seuls, ils se tassent et s'asphyxient, générant des écoulements de jus et des odeurs désagréables.

... et les déchets secs

Branches, paille, papiers, sciure, etc.
Seuls, ils ne se compostent pas.

Les déchets grossiers ...

Tailles et déchets fibreux broyés.
L'enchevêtrement de ces matériaux crée des vides dans lesquels l'air peut circuler, ce qui facilite l'aération.
Cependant, s'ils sont trop nombreux, ils risquent d'entraîner un dessèchement trop rapide des déchets en compostage.

... et les déchets fins

Déchets de cuisine, sciure, tontes de gazon, etc.
Ils se tassent facilement, empêchant le passage de l'air.

Surveiller l'humidité

Le compost doit être humide (comme une éponge pressée) mais sans excès. Trop d'humidité empêche l'aération, ce qui a pour conséquence de freiner le processus de compostage et de dégager des odeurs désagréables. Pas assez d'humidité : les déchets deviennent secs, les micro-organismes meurent et le processus s'arrête. Il est facile d'arroser quand le compost est trop sec. L'assécher quand il est trop humide est un peu plus difficile. On pourra l'étaler quelques heures au soleil ou le mélanger avec du compost sec ou de la terre sèche.

Aérer le compost

Au cours du compostage, les micro-organismes ont besoin d'oxygène. Ils sont asphyxiés si l'air ne circule pas dans la masse en compostage et remplacés par d'autres produisant du méthane, puissant gaz à effet de serre, et des gaz malodorants.

Deux solutions sont à mettre en œuvre :

- intégrer dans le mélange en compostage des matières grossières qui permettent une aération passive permanente des déchets ;
- réaliser un brassage régulier (notamment au début du compostage lorsque l'activité des micro-organismes est la plus forte, puis tous les 1 à 2 mois).

Pas d'inquiétude, c'est facile : une fourche et quelques minutes suffisent !

Conseil : Mélange du pourtour vers le centre et du bas vers le haut sur une hauteur de fourche.

Le brassage permet non seulement de décompacter le tas et de l'aérer, mais aussi d'assurer une transformation régulière.

LE COMPOST

Un engrais fait maison pour jardiner au naturel

Le compost est un **fertilisant**. On l'utilise au **printemps**, plutôt en engrais organique et à l'**automne**, plutôt en amendement organique.

En règle générale, le compost ne doit pas être enfoui en profondeur. Il peut être épandu à la surface du sol, de préférence après avoir ameubli et aéré celui-ci en surface (pour permettre aux micro-organismes de faire leur travail). Griffier ensuite la terre permettra de l'incorporer aux premiers centimètres du sol.

N'oubliez pas que votre compost vieillit, alors n'attendez pas pour l'utiliser, car avec le temps, il perd de ses qualités.

Compost à demi-décomposé : Utilisation en apport, en surface

Couvrir le sol (pied des arbres et arbustes) sur une couche de 2 à 3 cm et le couvrir d'un paillis protecteur (pelouse sèche, feuilles, branches broyées...). Il se transformera en humus grâce aux vers de terre et micro-organismes du sol.

Comment l'utiliser ?

Sur sols sableux et légers, ou argileux : de 0,4 à 1 Kg/m²

Compost bien décomposé : Utilisation en engrais

En épandage : au pied des rosiers, fleurs, légumes... de haies, jardin d'ornement... Égalisez au râteau puis incorporez au sol par binage.

En support de culture : potager, rempotage, cultures des fleurs, plantes d'intérieur...

Comment l'utiliser ?

Dans le potager :

- Ail, oignon, céleri, échalote: aucun apport
- Fraisier, melon, tomate, carotte, poireau, asperge, salade, endive, courge... : jusqu'à 2/3 Kg/m²

Pour les jardinières ou plantes d'intérieur : 1/3 de compost et 2/3 de terre végétale

En épandage : En couches superficielles de 1 à 2,5 Kg/m² selon les cas (arbres, arbustes, gazon)

L'ART DE BIEN COMPOSTER

Dans mon composteur...

JE METS		JE NE METS PAS
SANS MODÉRATION	AVEC MODÉRATION	
DÉCHETS DE CUISINE		
Épluchures de fruits et légumes (y compris agrumes), Restes de fruits pourris ou cuits, Marc de café et filtres, Sachets de thé, Infusions, Restes de repas (aliments abîmés, pain rassis, croûtes de fromage, couenne de jambon), Coquilles d'œufs et de fruits de mer écrasés	Viande Poisson Produits laitiers périmés Huile de friture (si compost bien aéré)	Étiquettes des fruits... Cartonnettes, emballages plastiques Boîtes d'œufs en polystyrène
DÉCHETS DE JARDIN		
Feuilles mortes, Taille de haies, branchages de petites tailles Déchets de potager (fanés de légumes, fruits et légumes abîmés), Mauvaises herbes (non grainées), Paille, foin, Écorces d'arbres (broyées), Vieille terre, Algues	Gazon, Pomme de terre flétrie	Végétaux contenant des substances toxiques ou à décomposition difficile (thuya, résineux), Plantes traitées chimiquement, Grosses tailles ou branches non broyées
DÉCHETS MÉNAGERS NON ALIMENTAIRES		
Serviettes et mouchoirs en papier, essuie-tout, Sciure et copeaux (non traités) Cheveux, poils, plumes	Cendres de bois, Litière minérale ou biodégradable, Vieux chiffons en fibres naturelles (coton, lin, laine) Excréments d'animaux	Matières fécales humaines (couches...), Cartons imprimés, tissus, Imprimés couleurs, papiers glacés, sacs et poussières d'aspirateur, Mégots de cigarettes, Cendres de charbon, barbecue



www.coeurdesavoie.fr

prevention.dechets@cc.coeurdesavoie.fr

04 79 84 36 27

